



Intérimaire IFM Fin de mission

Par fleuffy

Bonsoir, je suis intérimaire et je viens d'apprendre que peut-être j'aurais un CDI à la fin de mon contrat de mission, mais si je signe ce CDI je ne pourrais pas toucher mon IFM. Je voudrais savoir combien de jours faut-il attendre pour justement pouvoir avoir l'IFM entre la fin de mon contrat de mission et éventuellement le CDI. Merci de votre réponse.